

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### OPPOSABILITE DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Toute commande doit être signée par l'acheteur et entraîne l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente à l'exclusion de toute autre.

Aucune des clauses portées sur les bons de commande ou sur les correspondances qui nous parviennent de nos clients ne peut, en conséquence, y déroger, sauf accord spécifique et écrit de notre part. L'acceptation à un moment donné de l'une des conditions générales ou particulières contraires de nos clients ne vaut pas renonciation à se prévaloir ultérieurement des présentes conditions générales de vente.

### COMMANDES

Les offres de prix et les commandes ne deviennent définitives qu'après confirmation écrite de notre part. Toute commande fera l'objet d'un acompte de 30 %.

Toute commande est ferme et ne saurait être résiliée pour quelque cause que ce soit par la seule volonté de l'acheteur.

En cas de refus de prendre livraison des marchandises commandées, le vendeur pourra en disposer huit jours après notification par lettre recommandée avec AR, même demeurée sans effet. Le vendeur conservera alors l'acompte versé à titre d'indemnité sans préjudice de tous autres dommages et intérêts. En cas de marchandises commandées spécialement pour l'acheteur, ce dernier restera redevable de l'intégralité de la créance objet de la commande.

Toute commande non retirée au maximum soixante jours, après sa réception sur notre dépôt, sera automatiquement facturée.

Nous nous réservons le droit de modifier ou de supprimer certains produits de nos gammes sans préavis.

### PRIX

Les prix indiqués dans nos offres peuvent être soumis à des conditions ou à une durée de validité limitée. Ils sont modifiables sans préavis.

Les prix applicables sont ceux en vigueur au jour de la livraison. Sauf convention particulière, les prix s'entendent nets, transport et assurances non compris, hors taxes sur la base des tarifs communiqués à l'acheteur. Tout impôt, taxe, droit ou autre prestation à payer en application des règlements français ou ceux d'un pays importateur ou d'un pays de transit sont à la charge de l'acheteur.

En cas de marché ou de commandes à exécutions successives ou avec livraisons échelonnées dans le temps, nos prix peuvent être révisés en fonction des variations résultant des coûts de main d'œuvre, de matières et de frais de transport

### LIVRAISON

Les délais de livraison sont évalués aussi exactement que possible mais restent donnés à titre indicatif. Un retard de livraison ne pourra donner lieu à résiliation, dommages-intérêts ou pénalités, notamment en cas de force majeure, grève, arrêt des transports et des approvisionnements, décisions administratives ou autre événement indépendant de notre volonté.

Nos marchandises sont réputées livrées dès leur mise à disposition à la sortie du magasin et voyagent dès lors aux risques et périls de l'acheteur qui demeure donc responsable des conséquences dommageables les concernant (pertes, détériorations, ...) au cours de leur transport ou après leur livraison.

### LIVRAISON SUR CHANTIER

En cas de livraison sur chantier, l'endroit précis de déchargement, qui doit être clairement précisé par l'acheteur sur le bon de commande, doit être accessible par voie carrossable, sans danger et sans risque. L'acheteur doit assurer et prendre sous sa responsabilité la direction des manœuvres nécessaires pour l'accès et la circulation sur le chantier ou à proximité. Nous déclinons toute responsabilité si un dommage quelconque était causé sur ce chantier par un de nos véhicules de transport, en raison d'un accès difficile, d'un terrain non approprié ou de toute gêne rendant les conditions de livraison anormales.

Le risque du transport est supporté en totalité par l'acheteur. En cas de marchandises manquantes ou détériorées lors du transport, l'acheteur devra formuler toutes les réserves nécessaires sur le bon de commande à réception desdites marchandises. Ces réserves devront être, en outre, confirmées par écrit dans les cinq jours suivant la livraison, par courrier recommandé avec avis de réception.

Notre société ne saurait être tenue responsable des conséquences liées à un retard ou à une suspension de livraison pour des raisons indépendantes de sa volonté.

### CONSIGNES

Marchandise livrée sur palette ou sous emballage conigné :

Le délai maximum de retour pour reprise est de trente jours calendaires à compter de la date de livraison.

Le règlement de la déconsignation sera effectué exclusivement sous forme d'avoir et après réception des supports et/ou emballages retournés en bon état au lieu magasin, les frais de transport incombant à l'acheteur.

Les supports et/ou emballages restitués abîmés, dégradés ou hors d'usage ne sont pas repris.

### MODALITES DE PAIEMENT

Nos factures sont payables au comptant par espèces, chèque ou carte bancaire, sauf conditions particulières.

Toute demande de paiement à termes implique préalablement l'acceptation d'une ouverture de compte par nos services. Cette ouverture de compte peut être refusée, réduite ou résiliée à tout moment sans préavis et sans justificatif.

### ESCOMPTE

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

### RETARD DE PAIEMENT

Toute somme non payée à l'échéance porte de plein droit intérêt à un taux égal à trois (3) fois le taux de l'intérêt légal, sans préjudice du droit de faire cesser l'infraction. Le non-paiement d'une seule facture entraîne l'exigibilité des échéances en cours.

### CLAUSE PENALE

En cas de défaut de paiement à l'échéance et sans préjudice des frais qui pourraient être portés à la charge de l'acheteur pour le recouvrement des sommes dues, quel qu'ait été le mode de règlement prévu, il pourra être engagé une action contentieuse et exigé l'application à titre de dommages et intérêts d'une indemnité égale à 15% de la somme impayée avec un minimum de 300 euros, à laquelle s'ajouteront les frais de justice et les intérêts légaux.

### RESERVE DE PROPRIETE

L'acheteur ne devient propriétaire des marchandises qu'après règlement et encaissement de l'intégralité du prix, de ses accessoires majorés des éventuels frais de pénalités. Cependant, les risques sont transférés à l'acheteur dès la mise à disposition des marchandises. Si les produits ou matériaux périssent ou subissent des détériorations à partir du moment où ils sont sous la responsabilité de l'acheteur, celui-ci en assume toutes les conséquences. A défaut de paiement d'une seule échéance, le vendeur pourra purement et simplement, sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure, reprendre les produits ou matériaux objet de la vente. En cas de reprise des marchandises en application de la présente clause, toutes les sommes déjà versées par l'acheteur resteront acquises au vendeur à titre de dommages et intérêts.

### RECLAMATION

Les réclamations relatives à la non conformité des matériaux ou produits à l'exclusion de tout litige de transport devront être faites, par lettre recommandée avec avis de réception, dans les huit jours de la livraison. Toute réclamation de manquant non constatée à l'enlèvement ou à la livraison sera rejetée.

Aucun retour de marchandises ne sera accepté hormis le cas où celui-ci aura été expressément convenu avec notre société par écrit. Dans ce cas, les marchandises devront être retournées au magasin en parfait état, dans leur emballage d'origine, les frais de transport incombant à l'acheteur. Toute reprise acceptée fera exclusivement l'objet de l'établissement d'un avoir.

### GARANTIE

Il appartient à l'acheteur d'apporter la preuve écrite que la destination finale du produit ou des matériaux nous a bien été indiquée.

L'étendue de nos garanties contractuelles ne saurait excéder celle de nos fabricants. Ces garanties sont valables sous réserve d'une utilisation conforme et normale des marchandises et du respect des recommandations des fabricants. En tout état de cause, notre responsabilité sera limitée au montant de la commande, à l'exclusion de toute autre indemnisation de quelque nature qu'elle soit et notamment à l'exclusion de l'indemnisation de tout préjudice matériel ou immatériel qui serait la conséquence, directe ou indirecte, du défaut des marchandises.

### RESOLUTION

En cas d'inexécution d'une quelconque des obligations de l'acheteur, la vente pourra être résolue de plein droit à notre seul gré, sans préjudice de dommages-intérêts.

### TRIBUNAL

En cas de litige, les tribunaux de notre siège social seront seuls compétents, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.